

Cette semaine

Dimanche 30 août

Culte / 10h15

Présidence : Matthieu Sanders

Prédication : Paul Bourdois

Pique-nique fraternel / 12h30

Culte / 18h

Présidence : Marjolaine Olivier

Prédication : Paul Bourdois

Jeudi 3 septembre

Réunion de prière / 19h30

cf. encart « Les annonces »

Les annonces

Réunion de prière

Ce jeudi 3 septembre à 19h30, nous aimerions nous retrouver nombreux pour une grande soirée de prière de rentrée, bien au-delà des habitués des rencontres du jeudi.

Ensemble, nous remettrons à Dieu cette nouvelle « saison » de notre vie d'Église : les différents ministères et projets, notre témoignage à Paris, mais aussi notre monde, nos proches et notre propre marche avec Christ.

Au moment où beaucoup de choses redémarrent, prenons le temps de nous arrêter ensemble pour remercier Dieu, chercher sa volonté et lui confier ce qui est devant nous.

Rendez-vous jeudi à 19h30 !

Conférence

Dimanche 20 septembre à 14h30, la Société d'Histoire et de Documentation Baptistes de France (SHDBF) organise ici au 72 rue de Sèvres une conférence consacrée aux débuts du baptisme en France, à travers le regard d'Aimé Cadot, figure importante du baptisme français au XIX^e siècle.

« **Le regard d'Aimé Cadot sur les débuts du baptisme en France** »

avec Claire Appéré et Françoise Pillon, membres de notre Église et du Conseil d'administration de la SHDBF.

Une belle occasion de découvrir une page de l'histoire baptiste en France, présentée par deux membres de notre communauté !

Mission

Pakistan : deux chrétiens acquittés, un troisième meurt en détention

Deux chrétiens pakistanais accusés de blasphème ont été acquittés début juillet, après plusieurs mois de détention. S'ils avaient été reconnus coupables, ils risquaient la peine de mort. Cette bonne nouvelle est cependant assombrie par le décès en prison d'un troisième chrétien, lui aussi accusé de blasphème.

Le doute profite à l'accusé

Dennis Albert a été remis en liberté par un tribunal de Lahore. Arrêté en avril 2024, il était accusé d'avoir « offensé les sentiments religieux » et « profané le Coran » après avoir marché sur des pages du livre sacré en descendant de son pousse-pousse.

Le juge a toutefois estimé que les preuves étaient insuffisantes pour établir sa culpabilité : témoignages peu fiables, éléments manquants et preuves numériques non vérifiées.

S'appuyant notamment sur la jurisprudence du procès d'Asia Bibi, il a rappelé que lorsqu'une circonstance crée un doute raisonnable, l'accusé doit être acquitté. Selon lui, cette décision ne remet nullement en cause le caractère sacré du Coran, mais respecte simplement l'exigence d'une preuve légale.

Des accusations fabriquées

Quelques jours plus tôt, Nadeem Masih, chrétien aveugle de 51 ans, avait lui aussi été acquitté. Depuis août 2025, il était accusé d'avoir insulté le prophète Mahomet à la suite d'un différend avec d'autres travailleurs dans un parc.

Nadeem gagnait modestement sa vie en permettant aux passants de se peser sur une balance contre une petite somme. Ses avocats ont toujours affirmé que les accusations avaient été fabriquées et qu'elles étaient motivées par des griefs personnels.

Portes Ouvertes se réjouit de ces deux acquittements, tout en appelant les autorités à mener des enquêtes rigoureuses avant toute poursuite pour blasphème et à demander des comptes à ceux qui portent de fausses accusations.

Mort en prison

Cette joie est malheureusement assombrie par la mort d'Amir Peter, un autre chrétien accusé à tort de blasphème. Une plainte avait été déposée contre lui par des marchands en juillet 2025. Diabétique, Amir n'a pas reçu en détention les soins médicaux dont il avait besoin. Il est décédé de complications médicales avant même que son procès puisse avoir lieu.

Ces trois affaires rappellent combien une accusation de blasphème peut avoir des conséquences dramatiques pour les chrétiens au Pakistan, même lorsqu'aucune culpabilité n'est finalement établie.

Portes Ouvertes (article retravaillé pour **Le Bulletin**)